Recyclage habilitation électrique H0 B0 H0V

1H0B0

Présentiel - Synchrone

Maintenez les compétences de vos collaborateurs et sécurisez durablement leurs interventions à proximité des installations électriques grâce à un recyclage B0, H0 et H0V concret, axé sur les situations de travail, les retours d'expérience et la mise en pratique.

Objectifs

Cette formation permet à l'entreprise de :

- **maintenir les compétences du personnel non électricien** amené à travailler dans un environnement comportant des risques électriques ;
- **préparer le renouvellement des habilitations B0, H0 et H0V** délivrées par l'employeur ;
- **réduire les risques d'accident, d'incident et de comportements inadaptés** à proximité des installations électriques ;
- **actualiser les connaissances des collaborateurs** en fonction de leurs activités, de leur environnement de travail et des prescriptions de sécurité applicables ;
- **harmoniser les pratiques de prévention** au sein des équipes et renforcer la culture de sécurité de l'entreprise ;
- **limiter les interruptions d'activité et les coûts indirects** pouvant résulter d'un accident électrique ou du non-respect des consignes ;
- **assurer la traçabilité du maintien des compétences**, grâce aux évaluations, à l'attestation de formation et à l'avis remis à l'employeur.

Les + métier

Recyclage habilitation électrique H0 B0 H0V à Lyon : actualisez vos compétences en 7 h selon la norme NF C 18-510/A2. Demandez votre devis EVINCEL sous 24 h.

Public Visé

Cette formation s'adresse aux personnels non électriciens déjà formés ou habilités B0, H0 et/ou H0V, amenés à réaliser, diriger ou surveiller des travaux d'ordre non électrique dans un environnement comportant des installations électriques. Sont notamment concernés : les exécutants réalisant des travaux d'ordre non électrique ; les chargés de chantier encadrant ou surveillant ces opérations ; les personnels de maintenance générale, d'entretien, de nettoyage ou de logistique ; les agents du bâtiment, des travaux publics, de l'industrie et des services techniques ; les peintres, maçons, menuisiers, couvreurs, agents d'espaces verts et autres professionnels susceptibles d'intervenir à proximité d'installations électriques ; toute personne devant renouveler une habilitation électrique B0, H0 ou H0V délivrée par son employeur. Cette formation ne s'adresse pas aux personnes réalisant des opérations d'ordre électrique, telles que des interventions, des dépannages, des raccordements, des mesurages ou des consignations électriques.

Pré Requis

Avoir suivi une formation initiale à l'habilitation électrique B0, H0 et/ou H0V, correspondant aux missions confiées par l'employeur.
Disposer de connaissances et de compétences compatibles avec le symbole d'habilitation à renouveler.
Comprendre les instructions de sécurité données oralement et par écrit en français.
Présenter, dans la mesure du possible, une copie du titre d'habilitation, de l'avis après formation ou de l'attestation de formation antérieure.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Actualiser ses connaissances sur les dangers de l'électricité, les effets du courant électrique sur le corps humain et les principales situations à risque.
Identifier les ouvrages, installations électriques, domaines de tension et zones d'environnement électrique susceptibles d'être rencontrés dans le cadre de son activité.
Distinguer les symboles d'habilitation B0, H0 et H0V, leurs domaines d'application, leurs limites et les opérations non électriques autorisées.
Analyser une situation de travail afin de repérer les risques électriques et de mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées.
Accéder, circuler et travailler en sécurité dans un environnement électrique, en respectant les instructions, les distances, le balisage et les limites de la zone de travail.
Appliquer les prescriptions de sécurité liées à la réalisation ou à la surveillance de travaux d'ordre non électrique, notamment dans le cadre des missions confiées au chargé de chantier.
Réagir de manière appropriée en cas d'accident d'origine électrique, d'incendie ou d'anomalie, en appliquant les procédures d'alerte, de protection et de secours.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Parcours pédagogique

Retour d'expérience et positionnement
- Recueil des situations rencontrées depuis la précédente formation.
- Analyse des pratiques professionnelles, difficultés, incidents ou évolutions des missions.
- Vérification des connaissances et identification des besoins d'actualisation.Actualisation des connaissances sur le risque électrique
- Effets du courant électrique sur le corps humain.
- Principaux dangers : contact direct ou indirect, court-circuit, arc électrique et incendie.
- Identification des situations présentant un risque électrique.
- Principes généraux de prévention et moyens de protection.Environnement électrique et zones à risque
- Ouvrages, installations et équipements électriques.
- Domaines de tension et identification des matériels électriques.
- Zones d'environnement électrique et conditions d'accès.
- Distances de sécurité et prescriptions applicables aux travaux d'ordre non électrique.Habilitations B0, H0 et H0V
- Signification des symboles B0, H0 et H0V.
- Rôle et responsabilités des différents acteurs.
- Opérations autorisées et interdites.
- Limites d'intervention du personnel non électricien.
- Instructions et documents remis par l'employeur.Préparation et réalisation des opérations non électriques
- Analyse préalable de la situation de travail.
- Repérage des installations, pièces nues sous tension et zones dangereuses.
- Application des consignes et mesures de prévention.
- Accès, circulation et comportement en environnement électrique.
- Utilisation du matériel et de l'outillage dans le respect des distances de sécurité.
- Respect du balisage, de la signalisation et des limites de la zone de travail.Missions du chargé de chantier
- Préparation et organisation des travaux d'ordre non électrique.
- Transmission et vérification des consignes de sécurité.
- Mise en place et maintien du balisage.
- Surveillance du personnel et de la zone d'opération.
- Gestion des situations imprévues ou dangereuses.Conduite à tenir en cas d'incident
- Réaction face à une anomalie ou une situation dangereuse.
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Procédures de protection, d'alerte et de secours.
- Conduite à tenir en cas d'incendie sur ou à proximité d'une installation électrique.Mise en pratique – 2 heures
- Identification des installations et des zones d'environnement électrique.
- Repérage des risques liés à une situation de travail.
- Déplacement et évolution en sécurité dans un environnement électrique.
- Application des instructions et respect des limites des habilitations B0, H0 et H0V.
- Mise en place d'un balisage et surveillance d'une opération pour le chargé de chantier.
- Analyse et correction des comportements observés.Évaluation des compétences
- Évaluation théorique par questionnaire à choix multiple.
- Évaluation pratique individualisée à partir de situations représentatives des missions exercées.
- Bilan de la formation et formulation d'un avis après formation destiné à l'employeur.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie**active, participative et adaptée à l'expérience professionnelle des participants**. Les méthodes suivantes sont mises en œuvre :
- recueil des attentes et positionnement des connaissances en début de formation ;
- échanges dirigés et retours d'expérience sur les situations rencontrées en milieu professionnel ;
- apports théoriques ciblés, illustrés par des exemples concrets liés aux risques électriques ;
- analyse d'accidents, d'incidents et de situations dangereuses ;
- études de cas permettant d'identifier les risques, les zones d'environnement et les mesures de prévention appropriées ;
- démonstrations commentées par le formateur ;
- exercices d'application et mises en situation pratiques représentatives des missions du personnel non électricien ;
- entraînement au repérage, au balisage, à la circulation et au respect

Moyens pédagogiques

La formation est réalisée au moyen de ressources pédagogiques adaptées au recyclage des habilitations électriques B0, H0 et H0V :
- salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur ou d'un écran de présentation ;
- support pédagogique illustré et actualisé selon les prescriptions de la norme NF C 18-510 et de ses amendements ;
- documents, schémas, photographies et vidéos présentant les risques électriques, les zones d'environnement et les mesures de prévention ;
- études de cas, fiches de situations professionnelles et retours d'expérience ;
- signalisation et matériel de balisage : panneaux, rubalise, cônes, chaînes ou barrières ;
- maquettes, équipements électriques pédagogiques ou environnement de travail représentatif permettant d'identifier les installations et les zones à risque ;
- matériel et outillage représentatifs des opérations d'ordre non

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

des limites des habilitations B0, H0 et H0V ;
• questionnement régulier et corrections collectives afin de vérifier la compréhension et de consolider les acquis ;
• individualisation des apports et des exercices en fonction des activités, des symboles d'habilitation visés et de l'environnement de travail des participants.
Une attention particulière est portée à l'analyse des pratiques professionnelles et à la correction des comportements susceptibles de compromettre la sécurité.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation et de l'assiduité des participants est assuré au moyen de :
• feuilles d'émargement signées par demi-journée par les participants et le formateur ;
• suivi individualisé de la participation aux exercices, études de cas et mises en situation pratiques ;
• relevé des résultats obtenus aux évaluations théoriques et pratiques ;
• fiche d'évaluation des compétences renseignée par le formateur ;
• questionnaire de satisfaction complété par le participant à l'issue de la formation ;
• bilan de fin de formation permettant de recueillir les observations des participants et du formateur.
À l'issue de la formation, sont remis ou transmis :
• une attestation individuelle de fin de formation ;
• un avis après formation précisant les symboles d'habilitation recommandés et, le cas échéant, les réserves ou recommandations formulées par le formateur ;
• les résultats des évaluations à l'employeur ou au commanditaire, dans le respect des règles de confidentialité applicables.
Les documents relatifs au déroulement de la formation, à l'assiduité et aux évaluations sont conservés par EVINCEL afin d'assurer la traçabilité de l'action de formation.
L'avis après formation ne constitue pas un titre d'habilitation. La délivrance, le maintien ou le renouvellement du titre d'habilitation électrique relève de la responsabilité de l'employeur.

électrique réalisées par les participants ;
• exemples de titres d'habilitation, instructions de sécurité, procédures et documents applicables aux travaux d'ordre non électrique ;
• questionnaire de positionnement, QCM d'évaluation théorique et grilles d'évaluation pratique ;
• support ou mémento pédagogique remis ou mis à disposition des participants à l'issue de la formation.
Les exercices pratiques sont réalisés dans un environnement sécurisé, réel ou reconstitué, permettant de travailler notamment le repérage des risques, le respect des distances, l'accès aux zones, le déplacement, le balisage et la surveillance d'une opération.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en prévention du risque électrique et en habilitation électrique selon la norme NF C 18-510 et ses amendements, disposant d'une expérience professionnelle dans le domaine électrique et maîtrisant les prescriptions applicables aux opérations d'ordre non électrique.L'intervenant est capable :d'animer les apports théoriques et les retours d'expérience ;d'encadrer les exercices pratiques en sécurité ;d'évaluer individuellement les connaissances et les savoir-faire des participants ;de formuler un avis après formation adapté aux symboles B0, H0 et H0V et aux missions confiées par l'employeur.

Méthodes et modalités d'évaluation

Les acquis et les compétences du participant sont évalués au moyen de :

• un positionnement des connaissances et un échange sur les pratiques professionnelles en début de formation ;

• des évaluations formatives réalisées tout au long de la formation au moyen de questions orales, d'études de situations et d'exercices pratiques ;

• une évaluation théorique sous la forme d'un questionnaire à choix multiple composé d'au moins 15 questions, portant notamment sur les dangers de l'électricité, les zones d'environnement, les limites des symboles B0, H0 et H0V ainsi que les mesures de prévention ;

• une évaluation pratique individualisée, réalisée après validation de l'évaluation théorique, à partir d'une ou plusieurs situations de travail représentatives des activités du participant.

La validation de l'évaluation théorique nécessite l'obtention d'au moins 70 % de bonnes réponses.

L'évaluation pratique permet notamment de vérifier la capacité du participant à :

• identifier les risques électriques et les zones d'environnement ;

• se déplacer et évoluer en sécurité dans un environnement électrique ;

• adopter un comportement adapté à la situation ;

• respecter les limites des opérations autorisées ;

• manipuler du matériel ou de l'outillage dans un environnement électrique ;

• baliser et surveiller la zone des opérations lorsqu'il est évalué en qualité de chargé de chantier.

La validation de l'évaluation pratique est prononcée sous réserve de ne commettre aucune erreur majeure mettant directement en cause la sécurité des personnes et de ne pas dépasser deux erreurs mineures.

À l'issue de la formation, un avis après formation précisant les symboles d'habilitation recommandés est remis à l'employeur. Cet avis ne constitue pas un titre d'habilitation : la délivrance ou le renouvellement de l'habilitation électrique relève de la responsabilité de l'employeur.

Moyens à mettre en oeuvre

Dans le cadre d'une formation réalisée en intra-entreprise, le client met à disposition :
- une salle adaptée au nombre de participants, équipée de tables, de chaises, de prises électriques et d'un écran ou mur permettant la projection ;
- un accès sécurisé à une installation ou à un environnement électrique représentatif des situations de travail rencontrées par les participants ;
- les équipements, matériels et outillages habituellement utilisés lors des opérations d'ordre non électrique, en bon état et disponibles pour les exercices pratiques ;
- le matériel de balisage et de signalisation propre au site, lorsqu'il doit être utilisé pendant les mises en situation ;
- les consignes de sécurité, procédures internes, plans, instructions d'accès et documents de prévention applicables dans l'établissement ;
- les équipements de protection individuelle imposés par le site et adaptés aux activités habituelles des participants, notamment les vêtements de travail, chaussures de sécurité ou casque, lorsque ceux-ci sont requis ;
- les informations relatives aux missions confiées aux participants, aux installations concernées et aux symboles d'habilitation devant être renouvelés ;
- dans la mesure du possible, une copie des titres d'habilitation, avis après formation ou attestations de formation antérieure des participants ;
- un interlocuteur chargé de faciliter l'accès aux locaux, aux installations et aux équipements nécessaires à la formation.

Les installations mises à disposition doivent permettre la réalisation des exercices en toute sécurité. Aucune intervention sur une pièce nue sous tension n'est réalisée dans le cadre de la formation B0, H0 et H0V. Pour une formation organisée dans les locaux d'EVINCEL, aucun moyen pédagogique particulier n'est à fournir par le client, à l'exception des éventuels documents relatifs aux habilitations antérieures et aux missions des participants.

Modalités d'accessibilité handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'adéquation entre les besoins du participant, les exigences de

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr

Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes

SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

sécurité liées aux mises en situation et les possibilités d'aménagement disponibles.
Afin de préparer les adaptations nécessaires, le participant ou l'entreprise est invité à signaler toute situation de handicap ou tout besoin spécifique dès l'inscription. Le référent handicap d'EVINCEL étudie la demande avec le participant, le commanditaire et, si nécessaire, les partenaires spécialisés.
Selon les besoins identifiés, les aménagements peuvent notamment porter sur :

- l'accessibilité des locaux et de l'espace de formation ;
- l'organisation des horaires, des pauses ou du rythme pédagogique ;
- l'adaptation des supports et des modalités de transmission ;
- l'accompagnement individualisé pendant les exercices ;
- l'adaptation des modalités d'évaluation, sans modifier les compétences attendues ;
- la mobilisation d'un partenaire ou d'un prestataire spécialisé.

Lorsque la formation est réalisée dans les locaux du client, celui-ci veille à garantir l'accessibilité des locaux, des installations et des zones utilisées pour les exercices pratiques.
Si les adaptations nécessaires ne peuvent pas être mises en œuvre dans des conditions satisfaisantes de sécurité et d'apprentissage, EVINCEL accompagne le demandeur dans la recherche d'une solution ou d'un organisme mieux adapté.

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

2 à 10 participants

Durée de mise en pratique : 1.00 Heures

Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique
Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr